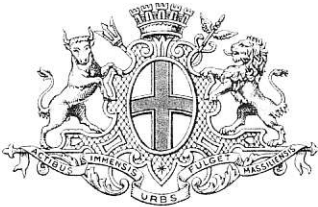


VILLE DE



MARSEILLE

20 AVR. 2010 \*002323 RA/MC

MAIRIE 11<sup>e</sup> - 12<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS  
6<sup>e</sup> SECTEUR  
LE MAIRE

Monsieur Jean-Claude GAUDIN  
Sénateur-Maire de Marseille

Monsieur le Sénateur-Maire,

Vous me permettez d'attirer à nouveau votre attention sur la volonté que vous affirmez de construire et d'aménager la propriété « LA DENISE » (sise aux limites des quartiers de la Valentine, des Accatés et des Quatre Saisons).

En effet, vous avez demandé à vos services de modifier le Plan Local d'Urbanisme de MARSEILLE, et plus particulièrement à la page 10 de votre document (cf planche 67A) d'augmenter le COS de la propriété « La Denise » ; vous lancez une enquête publique du 06 avril au 06 mai 2010 dans la plus stricte confidentialité.

Monsieur le Maire, j'ai pris soin de vous alerter sur les inquiétudes légitimes des CIQ et plus largement de la population par deux courriers en date du 25 novembre 2009 et du 1<sup>er</sup> février 2010.

Outre le fait de ne pas avoir répondu à ces courriers, ce qui est contraire aux usages républicains, vous n'en avez absolument pas tenu compte.

Le fait de ne pas avoir répondu à mes courriers et de maintenir vos projets est en soit une réponse : vous avez décidé d'imposer en force votre volonté de bétonner sans dialogue ni concertation préalable. Vous comprendrez aisément que je ne puisse accepter d'être à ce point désavoué.

Si cette procédure était maintenue en l'état, je m'y opposerais avec force. Je tenais d'ores et déjà à vous en informer.

Je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur-Maire, à l'assurance des sentiments respectueux.

Robert ASSANTE

MAIRE des 11<sup>ème</sup> - 12<sup>ème</sup> Arrondts  
CONSEILLER GENERAL  
DEPUTE Suppléant